



Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 27 novembre 2009

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2009-15-6-6

Service consulté

C251 ET C751 GERPLAN : ETUDE, ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes de la Vallée de Munster, de la Porte du Sundgau, du Val d'Argent, de la Vallée de Saint-Amarin, du SIVOM Pays de Brisach, de la Vallée de Kaysersberg et de la CAMSA, le Département est sollicité pour :*

- *l'étude GERPLAN engagée par la communauté de communes de la Vallée de Munster,*
- *le poste d'animateur GERPLAN de la communauté de communes de la Porte du Sundgau,*
- *l'acquisition de 2 désherbeurs à flamme pour Guebwiller,*
- *l'aménagement pédagogique de la piste cyclable du Val d'Argent,*
- *la valorisation des produits fermiers locaux à Saint-Amarin,*
- *la restauration de murets de pierres sèches à Husseren-Wesserling,*
- *le soutien au marché paysan du SIVOM Pays de Brisach ainsi qu'une sensibilisation des habitants à la protection de la faune commune,*
- *la création d'un site internet de présentation des paysages de la vallée de Kaysersberg,*
- *l'acquisition de désherbeurs thermiques pour le golf d'Ammerschwahr,*
- *la requalification paysagère et écologique des abords de la rue Vogt à Wittenheim.*

Il vous est proposé de financer ces demandes, détaillées dans le présent rapport, pour un montant total de 49.447,20€.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Munster

Etude GERPLAN

La communauté de communes de la Vallée de Munster souhaite s'engager dans la démarche GERPLAN et sollicite à ce titre le soutien financier du Département.

Elle a choisi de confier l'étude paysagère et environnementale ainsi que l'animation globale de la phase diagnostic, concertation et écriture du programme d'actions au bureau d'études Ecoscop. Le coût de cette prestation s'élève à 49.371 € HT.

L'aide départementale pour une étude préalable GERPLAN est de 70% d'un plafond de 30.490 €, soit un montant de subvention de 21.343 € (délibération du CG n° 2000/I - 602/4)

Il vous est ainsi proposé de financer l'étude GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Munster à hauteur de 21.343 € qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

GERPLAN de la communauté de communes de la Porte du Sundgau

Poste d'animateur

La communauté de communes de la Porte du Sundgau sollicite l'aide financière du Département pour son poste d'animateur GERPLAN 2009.

La Commission Permanente réunie le 9 février 2007 a délibéré en faveur du financement du poste pour une durée de 6 ans (40 % maximum du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 30.400 €/an, soit une aide maximale de 12.160 €).

Le montant prévisionnel du coût de fonctionnement du poste pour 2009 est de 34.673 € pour un équivalent temps plein. Or dans le bilan d'activités fourni par la communauté de communes, seulement 40% du temps de l'animatrice sont consacrés au GERPLAN.

Le plafond subventionnable étant de 30.400 €/an, l'aide départementale, en tenant compte des 40% du temps de l'animatrice dédiés au GERPLAN, serait de 4.864 €, qui seront prélevés au 65/65734/F738/ C751.

GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent

Aménagement pédagogique de la piste cyclable

La communauté de communes du Val d'Argent souhaite renforcer l'attractivité de la piste cyclable de la vallée, tout en sensibilisant les usagers aux endroits traversés. Elle a ainsi décidé d'agréments les abords de cette piste cyclable par la mise en place de 7 panneaux thématiques liés au paysage ou au patrimoine rencontré.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 24 février 2009. Le plan de financement prévoit une participation du Département de 30% et du Pays d'art et d'histoire de 50%.

Le coût prévisionnel de conception et de réalisation se montant à 3.145 €, l'aide départementale serait donc de 943,50 €, qui seront prélevés au 65/65734/F738 /C751.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

Action de valorisation des produits fermiers locaux

Afin de valoriser l'agriculture de la vallée de Saint-Amarin, l'association Agriculture et Paysages organise une soirée d'animations et de débats autour d'une dégustation de produits locaux, soirée labellisée dans le cadre de la semaine du goût. Elle sollicite le soutien financier du Département pour les aspects communication de cette manifestation dans le cadre du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Le coût du projet s'élevant à 573 € TTC, l'aide départementale serait de 286,50 € (taux d'intervention de 50%), qui seront prélevés au 65/6574/F738/C751.

Restauration de murets de pierres sèches

La commune de Husseren-Wesserling souhaite remettre en valeur le site de la Vierge, lieu très fréquenté par la population locale et touristique. Elle a déjà procédé à la renaturation partielle du site en éliminant les espèces végétales horticoles plantées. Elle souhaite maintenant engager la réfection des murets de pierres sèches qui accompagnent le sentier d'accès au site ainsi que le pourtour de la statue.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

L'aide départementale pour la restauration d'un muret de pierres sèches par une commune est de 55% du coût HT de l'investissement plafonnée à 230 €/m², soit une aide de 126,50 €/m².

Le coût prévisionnel étant de 5.540 € HT, l'aide départementale serait de 3.047 €, qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

GERPLAN du SIVOM Pays de Brisach

Soutien au marché paysan

Le SIVOM Pays de Brisach a retenu dans son GERPLAN un axe « soutien à la diversification agricole » afin de créer des liens de proximité et sociaux entre agriculteurs et habitants. A ce titre, il a lancé cette année l'idée d'un marché paysan ponctuel et sollicite le Département pour un soutien financier à la communication de cet évènement.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN du SIVOM Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 24 février 2009.

Le coût prévisionnel s'élevant à 383 € TTC, l'aide départementale serait de 191,50 € (taux d'intervention de 50%), qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751.

Sensibilisation des habitants à la protection de la faune commune

A travers son GERPLAN, le SIVOM Pays de Brisach souhaite mettre en œuvre des actions de préservation de la faune commune qui a tendance à disparaître de ses paysages. Il mène ainsi une action de sensibilisation auprès des habitants sur les oiseaux communs de son territoire, et plus particulièrement sur l'hirondelle.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN du SIVOM Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 24 février 2009.

Le coût prévisionnel de cette action s'élevant à 741 € TTC, l'aide départementale serait de 370,50 € (taux d'intervention de 50%), qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751.

GERPLAN de la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg

Création d'un site internet de présentation des paysages de la vallée

La communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg souhaite mettre en œuvre un site internet sur les paysages qui la composent, afin d'avoir un outil interactif et pédagogique pour poursuivre la sensibilisation de ses habitants à leur cadre de vie.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009. Le plan de financement prévoit une participation du Département de 30% et de la Région de 40%.

Le coût prévisionnel de conception et de réalisation se montant à 2.751 €, l'aide départementale serait donc de 825,30 €, qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751.

Acquisition de désherbeurs thermiques à flamme pour le golf d'Ammerschwihr

La communauté de communes de Kaysersberg s'est engagée dans la gestion différenciée de ses espaces verts et dans la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires. Suite à l'étude écologique menée en 2007 sur le golf d'Ammerschwihr dont elle est propriétaire, elle souhaite améliorer encore les pratiques d'entretien de celui-ci.

Pour parvenir à cet objectif, elle sollicite, dans le cadre de son GERPLAN, l'aide financière du Département et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, à hauteur de 30% chacun, pour l'acquisition de désherbeurs thermiques à flamme.

Cette action est inscrite au programme prévisionnel GERPLAN 2009 de la Vallée de Kaysersberg qui a été validé en commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 11 mai dernier.

Le coût prévisionnel de cette acquisition étant de 3.165 €, l'aide départementale correspondante serait de 949,50 €, qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

GERPLAN de la CAMSA

Requalification paysagère et écologique des abords de la rue Vogt à Wittenheim

La commune de Wittenheim souhaite procéder à la requalification paysagère et écologique d'une bande de terrain cédée par les Mines de Potasses d'Alsace (MDPA) le long de la rue Vogt.

Ses objectifs sont triples :

- constitution d'un écran paysager devant les installations des MDPAs,
- mise en valeur écologique de la bande de terrain en tenant compte des espèces déjà présentes et du contexte géo-pédologique,
- création d'un dispositif paysager structurant à forte identité.

Cette action est inscrite au programme prévisionnel GERPLAN 2009 de la CAMSA qui a été validé en commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 11 mai dernier. Le plan de financement prévoit une intervention du Département de 40%.

Le coût prévisionnel éligible de cette opération étant de 41.566 €, l'aide départementale correspondante serait de 16.626,40 €, qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.



Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- l'étude GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Munster au bénéfice de celle-ci pour un montant de 21.343 € (aide de 70% plafonnée à 30.490 €), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- le poste d'animateur 2009 au bénéfice de la communauté de communes de la Porte du Sundgau pour un montant de 4.864 € (aide de 40% plafonnée à 30.400 €), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- l'aménagement pédagogique de la piste cyclable du Val d'Argent au bénéfice de la communauté de communes du Val d'Argent pour un montant de 943,50 € (montant éligible de 3.145 €, taux d'intervention de 30%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- une action de valorisation des produits fermiers locaux de la Vallée de Saint-Amarin au bénéfice de l'association Agriculture et Paysages pour un montant de 286,50 € (montant éligible de 573 €, taux d'intervention de 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/6574/F738/C751,
- la restauration de murets de pierre sèche au lieu-dit « Le Bannwehr » au bénéfice de la commune de Husseren-Wesserling pour un montant de 3.047 € (montant éligible de 5.540 €, taux d'intervention de 55% plafonné à 126,50 €/m²), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la communication du marché paysan du SIVOM Pays de Brisach au bénéfice de celui-ci pour un montant de 191,50 € (montant éligible de 383 €, taux d'intervention de 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- la sensibilisation à la protection de la faune commune au bénéfice du SIVOM Pays de Brisach pour un montant de 370,50 € (montant éligible de 741 €, taux d'intervention de 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- la création d'un site internet sur les paysages au bénéfice de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg pour un montant de 825,30 € (montant éligible de 2.751 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- l'acquisition de désherbeurs thermiques à flamme pour la gestion écologique du golf d'Ammerschwihr au bénéfice de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg pour un montant de 949,50 € (montant éligible de 3.165 €, taux d'intervention de 30%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la requalification paysagère et écologique des abords de la rue Vogt au bénéfice de la commune de Wittenheim pour un montant de 16.626,40 € (montant éligible de 41.566 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 27 NOVEMBRE 2009

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03764	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Acquisition de désherbeurs à flamme pour la gestion écologique du golf d'Ammerschwihr	3 165,00	30%	949,50
GPL03761	HUSSEREN-WESSERLING Restauration de murets de pierre sèche à Husseren-Wesserling	0,00		3 047,00
GPL03742	WITTENHEIM Requalification paysagère et écologique à Wittenheim	41 566,00	40%	16 626,40
			Total	20 622,90

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 27 NOVEMBRE 2009

**Financement des études GERPLAN
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03759	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER Etude GERPLAN de la CC Vallée de Munster	30 490,00	70%	21 343,00
			Total	21 343,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 27 NOVEMBRE 2009

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03758	AGRICULTURE ET PAYSAGES DE LA VALLEE DE ST AMARIN DISTRICT Valorisation de l'agriculture locale	286,50
GPL03760	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU Poste animateur GERPLAN 2009 CC Porte du Sundgau	4 864,00
GPL03763	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Création d'un site internet de présentation des paysages de la vallée de Kaysersberg	825,30
GPL03735	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Aménagement pédagogique de la piste cyclable du Val d'Argent	943,50
GPL03762	SIVOM DU PAYS DE BRISACH Soutien au marché paysan du SIVOM Pays de Brisach	191,50
GPL03715	SIVOM DU PAYS DE BRISACH Sensibilisation à la protection de la faune commune	370,50
Total		7 481,30